Date de convocation : le 05 décembre 2025
Date de publication : le 09 janvier 2026

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 056-215602095-20251217-DELIB32_2025-DE

Délib 32-2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. du PONTAVICE Stéphane, Maire.

Nombre de membres en exercice : Présents : 6 Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0	**Étaient présents** : M. du PONTAVICE Stéphane ; Mme LE BORGNE-DAVID Anne ; M. COMMANDEUR Peter ; Mme COUZIC Jessica ; Mme LE VERDIER Charlotte ; Mme Charlotte DEPAEPE **Excusé** : M. LASSERRE Christian ; M. FOUCARD Kévin **Secrétaire de séance** : Mme LE BORGNE-DAVID Anne M. LASSERRE Christian a donné pouvoir à M. COMMANDEUR Peter

OUVERTURE D'UN CREDIT DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire fait au Conseil Municipal que le CREDIT AGRICOLE du Morbihan a été sollicité concernant les conditions d'ouverture d'une ligne de Trésorerie de 100 000 euros.
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'ouverture de ce Crédit de Trésorerie permettrait d'obtenir des fonds pour pouvoir financer les travaux d'aménagement du cœur de Bourg, dans l'attente du versement effectif des subventions DETR et du versement du Fonds de Concours de Pontivy Communauté.

Le Conseil Municipal prend connaissance des conditions d'ouverture de ce Crédit de Trésorerie proposées par le Crédit Agricole pour un montant de 100 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'ouvrir un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole du Morbihan, pour un montant de 100 000 euros, aux conditions suivantes :

- Objet du financement : Travaux d'aménagement du cœur de Bourg
- Date d'entrée en vigueur : à la date de signature du contrat
- Durée : 12 mois
- Périodicité des intérêts : Intérêts payables trimestriellement par débit d'office
- Montant minimum des tirages et remboursement : 5 000 €
- Mise à disposition des fonds à la demande de l'emprunteur par Crédit d'Office (demande à J - 2 pour un crédit en J)
- Taux : EURIBOR 3 mois moyenné + 1,380 % - Base de calcul exact / 365 j
- Index Octobre 2025 : 2,034 % soit un taux variable de 3,414 % * (taux flooré le jour de l'édition du contrat)
- Commission d'engagement : NÉANT
- Frais de mise en place : 0,25 % de montant du contrat de Trésorerie
- Commission de non-utilisation : NÉANT
- Possibilité de consolider en moyen ou long terme au moment choisi par nos soins et par tranches

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 056-215602095-20251217-DELIB32_2025-DE

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture de Crédit de Trésorerie et à procéder aux opérations prévues ultérieurement par le contrat.

Fait et délibéré le 17 décembre 2025.

Le Maire, M. Stéphane du PONTAVICE

MAIRIE de STE-BRIGITTE (Morbihan)